

## RÈGLEMENT DES EXAMENS

### Certificat Informatique et Internet

#### Qu'est-ce que ce C2I<sup>®</sup> ?

Le Certificat Informatique et Internet - C2i<sup>®</sup> - est une certification nationale qui atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication - TIC - par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il est exigé à l'entrée de certaines formations et peut être valorisé dans le parcours universitaire et professionnel de l'étudiant.

#### Les deux niveaux du C2I<sup>®</sup> ?

##### Niveau 1

Le premier niveau d'exigence est applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue. Il se passe durant la licence. A la Faculté des Sciences, il se passe généralement durant le L2, au plus tard durant le L3. Cependant, il n'est pas obligatoire pour obtenir la licence. Il est nécessaire de pouvoir justifier que l'on a le niveau du C2i<sup>®</sup> niveau 1 pour entrer à l'IUFM (masters enseignement).

##### Niveau 2

Un niveau 2 faisant l'objet d'exigences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées. Ce second niveau se passe en Master.

Actuellement, cinq niveaux 2 C2i<sup>®</sup> sont développés : enseignant, métiers du droit, métiers de la santé, métiers de l'ingénieur, métiers de l'environnement et de l'aménagement durable.

À l'Université de Montpellier, seule la spécialité enseignant est proposée, dans le cadre de la Faculté d'Education.

#### Organisation et contenu pédagogique

##### Formation C2i-1

- Elle s'appuie sur L'UE « Concepts et outils de base en Informatique » Cette UE est dispensée chaque semestre et peut être suivie par l'étudiant dans le cadre d'une UE supplémentaire ou d'une UE de Culture Générale.

##### Modalités de la certification C2i-1

- La certification comporte deux épreuves : une partie théorique, une partie pratique. La validation de l'UE « Concepts et Outils de base en informatique » donne la partie pratique.

- Les étudiants ayant obtenu la partie pratique s'inscrivent sur la base du volontariat à la certification. Ils passent alors la partie théorique, qui consiste en un questionnaire de 60 questions pour 45 minutes, qui couvre les 5 domaines du référentiel national. Les étudiants n'ayant pas validé tous les domaines peuvent les repasser lors de sessions ultérieures.

## RÈGLEMENT DES EXAMENS

### Certificat Informatique et Internet

#### Référentiel

##### Référentiel général et transversal

Il recouvre l'évolutivité et les aspects éthiques et déontologiques :

- Tenir compte du caractère évolutif des TIC,
- Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie.

##### Référentiel spécifique et instrumental

Il définit cinq domaines de compétences :

- Travailler dans un environnement numérique évolutif,
- Être responsable à l'ère du numérique,
- Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques,
- Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique,
- Travailler en réseau, communiquer et collaborer.

Pour plus de détails sur le référentiel, vous pouvez consulter la page officielle du C2i-1  
- <http://www.c2i.education.fr>